

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

BURKINA FASO

SECRETARIAT GENERAL

Unité-Progress-Justice

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
ET DE LA PRESSE

**Allocution du Doyen des membres, assurant
l'intérim du Président du Conseil
constitutionnel, à l'audience solennelle de
prestation de serment du Président du
Mouvement patriotique pour la Sauvegarde
et la Restauration, Président de la
Transition, Chef de l'Etat**

Ouagadougou, le 21 octobre 2022

**Monsieur le Président de la transition, Chef de l'Etat,
Chef suprême des Forces armées nationales,**

Avant de mettre fin à cette audience solennelle, je voudrais, au nom du Conseil constitutionnel, m'adresser à vous, à présent que conduisez la destinée de toute la nation burkinabè.

Monsieur le Président,

Après 2014-2015 et la brève période de vie constitutionnelle normale, soit de 2016 à début 2022, le Burkina Faso se retrouve depuis le 24 janvier 2022 dans une Transition politique avec l'avènement au sommet de l'Etat de membres de Forces armées nationales regroupées dans le Mouvement patriotique pour la Sauvegarde et la restauration (MPSR). Vous dites avoir été un des artisans de ce changement.

Au titre des justificatifs de cette Transition, il a été soutenu la dégradation continue de la situation sécuritaire et l'incapacité du pouvoir alors en place d'y remédier.

Huit mois après, les réalités du Burkina Faso n'ont guère changé véritablement, vous conduisant à opérer un recadrage dans la conduite des affaires de l'Etat notamment dans la lutte contre le terrorisme ; ce qui justifierait les événements du 30 septembre, des 1^{er} et 02 octobre 2022.

Dans tous les cas, les assises nationales du 14 octobre 2022 vous ont désigné pour conduire la suite de la

transition. Le Conseil constitutionnel vient de recevoir votre serment. C'est un engagement solennel et ferme que vous avez pris devant le peuple.

Monsieur le Président, c'est à vous qu'il appartient dès à présent d'œuvrer à sortir le Burkina Faso des situations à la base de cette instabilité au sommet de l'Etat depuis près d'une décennie.

Pour ce faire, et conformément aux missions de la transition définies dans la Charte du 14 octobre 2022, il vous faudra très rapidement vous atteler à libérer le pays des hordes terroristes et à permettre à nos frères et sœurs déplacées de regagner leurs localités d'origine. La conduite du processus électoral devant mener au retour à l'ordre constitutionnel est aussi un des grands chantiers de la période transitoire.

Permettez-moi, avec un regard de civil, d'insister sur cette libération du pays car une partie de notre pays est sous emprise terroriste. Je n'en dirai pas plus à vous qui connaissez bien le terrain de la lutte contre le terrorisme. Dans tous les cas, c'est la situation sécuritaire qui a conduit à l'avènement du MPSR et encore au recadrage que vous venez d'opérer en son sein. Vous qui êtes venu pour redresser la barre, sachez que vous avez quasiment une obligation de résultat car, pour paraphraser, le président Thomas SANKARA, un de vos devanciers à la tête de l'Etat, ~~disait que~~ «celui qui n'a pas mieux fait que ses prédécesseurs n'a rien fait.» Vous devez donc relever le défi.

Monsieur le Président,

Vous avez pris sur vos épaules de très lourdes charges. Il ne suffit pas de prendre le pouvoir. Encore faut-il pouvoir l'assumer pleinement et bien au service du peuple burkinabè qui n'a que trop souffert. Faites en sorte que le peuple vous soit reconnaissant comme à un digne fils au terme de la transition. Par la force des choses, vous devenez pratiquement le recours ultime. Il arrivera que vous vous sentiez seul, mais ce sentiment de solitude est intrinsèquement lié à l'exercice du pouvoir d'Etat, comme d'autres difficultés, que vous saurez surmonter grâce à votre opiniâtreté et à la qualité de celles et de ceux qui vous accompagneront.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso est un Etat souverain. Son peuple est prêt, au prix le plus fort, à défendre cette souveraineté. Il vous appartiendra en tant que Leader, de savoir canaliser ses énergies et les mettre en ordre de bataille pour venir à bout de l'ennemi. En toutes circonstances, vous devez avoir à l'esprit les termes du serment que vous venez de prêter.

Le Conseil constitutionnel vous encourage vivement dans l'accomplissement de la noble mission qui vous attend et vous souhaite plein succès.

- Pour le recouvrement de l'intégralité du territoire nationale
- Pour le retour définitif de la paix dans le pays
- Pour la cohésion nationale

Souhaitons de tout cœur que la prochaine prestation de serment d'un Chef de l'Etat, soit celle du Président du Faso élu, après une Transition réussie à la grande satisfaction de tous les Burkinabè.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

L'audience solennelle de prestation de serment de Monsieur Ibrahim TRAORE, Capitaine des Forces Armées Nationales, en qualité de Président de la Transition, Chef de l'Etat est levée.